

# 10<sup>ème</sup> Congrès RIODD

« Opérationnaliser le développement durable: public ou privé ? »

# **Montréal**, 15 - 17 juillet 2015

# Centre OSE (Organisations, sociétés et environnement) - CIRODD

École des sciences de la gestion Université du Québec à Montréal

**Comité d'organisation :** Paulina Arroyo, René Audet, Cécile Bulle, Marie-Andrée Caron, Marc Hasbani, Sylvain Lefèvre, Yoseline Leunens, Nicolas Postel, Lovasoa Ramboarisata



#### APPEL A COMMUNICATION

Submissions in English will be considered as long as their authors provide a French abstract.

Las propuestas en español seran evaluadas bajo la condicion que los autores provean un resumen en francés o en ingles.

Le RIODD tiendra à Montréal son dixième congrès annuel, du mercredi 15 au vendredi 17 juillet 2015.

L'organisation de ce congrès est portée par le Centre OSE (Centre de recherche Organisations, sociétés et environnement)<sup>1</sup> de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal et le CIRODD (Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable). Le CIRODD<sup>2</sup> est un regroupement stratégique qui réunit des chercheurs de plusieurs universités québécoises, provenant des sciences sociales et des sciences de la nature, autour de la problématique de l'opérationnalisation du développement durable. Il se veut un lieu d'échange et de transfert des connaissances pour une transition vers une économie verte.

Le Centre OSE s'intéresse plus particulièrement aux aspects sociaux de l'opérationnalisation du développement durable et aux enjeux scientifiques de la recherche inter/multi/trans-disciplinaire.

La préparation du congrès est réalisée en partenariat avec diverses composantes de l'Université du Québec à Montréal ou qui lui sont associées (ESG, Centre OSE, CIRODD, REDD, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable).

La thématique 2015 du congrès RIODD portera sur 'L'opérationnalisation du développement durable'. Même si cette thématique précise constituera l'architecture du congrès, nous voulons aussi permettre aux chercheurs intéressés aux thématiques traditionnelles du RIODD, dans un sens plus large, de présenter des communications. Ainsi, comme à chaque année, le comité scientifique étudiera toutes les propositions portant sur les objets et sujets suivants qui sont habituellement favorisés par le RIODD: finance responsable et alternative, RSE, gouvernance, entreprises et société, indicateurs de performance, piliers économiques et sociaux du développement durable... (liste non limitative). Le comité scientifique étudiera également les propositions soumises en anglais à condition qu'au moins un résumé en français soit disponible. En ce qui concerne les propositions soumises en espagnol, le comité scientifique les étudiera à condition que les auteurs fournissent un résumé en français et en anglais.

Dans cette optique, le conseil scientifique étudiera les propositions de communication en prêtant attention à la fois à leurs qualités **théoriques** (précision du cadre théorique, enjeux épistémologiques, solidité des références...) et/ou à leurs qualités **empiriques** (qualité et pertinence du terrain étudié, originalité, précision de l'étude, solidité du matériel soumis à interprétation...). C'est à l'aune de ces deux dimensions que le comité jugera de leur recevabilité. Aucune ligne théorique n'est à priori privilégiée et toute proposition s'insérant dans le champ large des sciences sociales (gestion, comptabilité, droit, science politique, économie, ethnologie, sociologie, géographie, histoire, philosophie, info-com...) sera scrupuleusement étudiée.

\_

<sup>1</sup> http://ose.esg.uqam.ca/

http://www.cirodd.com/

Le Comité d'organisation du  $10^{\rm ème}$  Congrès du RIODD encourage particulièrement les contributions portant sur le thème :

### « Opérationnaliser le développement durable : public ou privé ? »

Le congrès sera une occasion de conversations entre les chercheurs qui réfléchissent sur les connaissances, les discours et les pratiques identifiés au développement durable (DD) et à son opérationnalisation. L'opérationnalisation du DD étant un construit stabilisé, légitime et mesurable pour certains, malléable, paradoxal, conflictuel voire contestable pour d'autres, il convient d'articuler les différentes approches (émanant le plus souvent de différentes disciplines issues des sciences sociales et des sciences de la nature) qui tentent d'y donner sens ou d'éclairer sa traduction en dispositifs discursifs et pratiques dans les organisations et les institutions. La question du rôle des connaissances et de l'instrumentation dans cette opérationnalisation du DD nous semble aussi centrale, dans le cadre de cette réflexion, que celle du rôle des acteurs publics, privés et d'autres qui ne se réclament ni du public ni du privé (par exemple, ceux de l'économie sociale et solidaire).

La programmation du congrès a ainsi comme ambition d'approfondir l'analyse des transformations, à différents niveaux d'observation, impulsées par l'opérationnalisation du DD, cette dernière étant exprimée dans des registres régulatoires (législations, normes et standards volontaires, etc.) et portée, appropriée, traduite et questionnée par différents acteurs (Etats, marchés, organisations, universitaires, société civile). Cette programmation incite à dépasser le strict examen des pratiques et des dispositifs de gestion, auxquels on réduit trop souvent l'opérationnalisation du DD. Il s'agit davantage d'en saisir la complexité, d'anticiper les transformations sociales auxquelles elle participe, de comprendre et d'approfondir la dynamique des acteurs qui l'impulsent, ceux qui tentent d'y donner sens, ceux qui la gouvernent, ceux qui cherchent à en construire, co-construire ou déconstruire les instruments et mesures. Il s'agit aussi de repérer et de qualifier les innovations sociales qui pourraient en émerger. La programmation compte ainsi inclure les travaux dont la mise en dialogue assurera un meilleur éclairage du DD et des enjeux de transfert ou de co-construction de savoirs liés à son opérationnalisation.

Réfléchir sur 'l'opérationnalisation du développement durable' selon ces prémisses requiert de s'intéresser à la manière dont les sciences (sociales et naturelles) dans leur diversité respective et réciproque abordent les intérêts en présence et le jeu des acteurs publics, privés et autres autour des questions suivantes dont la liste n'est pas exclusive.

#### 1 : Inter/multi/trans-disciplinarité et opérationnalisation du DD

Qu'est-ce qui distingue les recherches multidisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires? De quelle façon les recherches transdisciplinaires peuvent-elles croiser le public et le privé ? De quelle façon peuvent-elles être envisagées pour l'opérationnalisation du DD ? De quelle façon les sciences sociales et les sciences naturelles peuvent-elle participer des contributions croisées? Quel état des lieux peut-on faire des recherches interdisciplinaires traitant du DD et ou de son opérationnalisation? Quelles sont les pistes théoriques à investiguer pour réfléchir sur l'ouverture des institutions universitaires à ces recherches ? Y a-t-il des spécificités régionales quant à la démarche de recherches inter/multi/trans-disciplinaires; et si oui, quelles leçons en tirer? Dans quelles mesures les sciences de la gestion ou théories des organisations

(*Organization studies*), souvent qualifiées d'interdisciplinaires, constituent un éclairage pertinent des discours et pratiques d'opérationnalisation du DD?

## 2 : Instrumentation de l'action publique et action collective

Comment les acteurs publics et privés s'approprient les outils d'opérationnalisation du DD, et quels discours de légitimation soutiennent leur choix? Quel est le rôle des intermédiaires matériels et des pratiques dans l'articulation de la production de connaissance et de l'action collective politique ? Quelles sont les évolutions dans les représentations des instruments de gestion (comptabilité, droit, ingénierie) ? Dans quelle mesure ces évolutions peuvent-elle porter l'opérationnalisation du DD ? Dans quelle mesure les notions frontières (par exemple, performativité, complexité, etc.) peuvent être mobilisées pour mieux éclairer le 'parler' et l''agir' verts des acteurs publics et privés?

# 3 : Métamorphose des régulations : formes et processus

De quelle façon les normes internationales et nationales, générales et sectorielles, processuelles, fonctionnelles favorisent-elles l'opérationnalisation du DD ? De quelle façon le contenu des nouvelles régulations est-il façonné par leur processus de rédaction, leur rationalité, leur visée ? Quels sont les mécanismes qu'elles déploient ? De quelle manière les arrangements sociaux dans lesquels elles prennent place ont-ils une influence sur leurs modalités d'application pour l'opérationnalisation du DD ?

# 4 : Acteurs de l'opérationnalisation du DD : discours et pratiques

Quels sont les acteurs sociaux, leurs représentations, leurs logiques, leurs discours, leurs modalités d'actions et les nouvelles formes de compromis, de tensions, de conflits et de paradoxes entourant l'opérationnalisation du DD ? Quel est l'impact des pratiques sur l'opérationnalisation du développement durable ? Dans quelle mesure des comportements de consommation peuvent-ils être modifiés ? De quelle façon peut être envisagée l'autonomie des acteurs par rapport à l'instrumentation de l'action publique ? Quels rôle et responsabilité pour les universitaires ? Comment qualifier leurs rapports avec les autres acteurs dans la démarche de production et de transfert de connaissances sur la RSE et le DD?

Les projets de communication, de session fermée et de session ouverte <sup>3</sup> sont à envoyer à l'adresse suivante :

# cose@uqam.ca

Les projets doivent respecter le modèle de soumission et la procédure adaptée à chaque proposition qui est détaillée à la suite cet appel.

Submissions in English will be considered as long as their authors provide a French abstract.

Las propuestas en español seran evaluadas bajo la condicion que los autores provean un resumen en francés o en ingles.

Une attention particulière sera portée aux propositions associant plusieurs disciplines.

Calendrier RIODD 2015	
Date limite de réception des projets de communication	15 janvier
Date limite de réception des projets de sessions ouvertes ou fermées	15 janvier
Décisions du comité Scientifique	Mi-mars
Réception des communications sous leur forme définitive	1 juin
Congrès	15 au 17 juillet

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Une session fermée est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs qui présentent un programme complet avec l'ensemble des communicants. Elle est plus particulièrement destinée aux collaborations de recherche déjà constituées ayant produit des résultats. Une session ouverte est placée sous la responsabilité d'un ou plusieurs animateurs qui lancent un appel à communications sur une thématique précise. Elle est plus destinée aux chercheurs qui souhaitent trouver des partenaires pour constituer une collaboration de recherche.

# Procédure de soumission des projets de communications

Pour être étudiés, les projets de communications devront être présentés dans un document de 6 pages présentant les exigences suivantes :

Première page : le statut et les coordonnées professionnelles des auteurs

Deuxième page : un résumé de 10 lignes maximum et 5 mots clés

Troisième page : plan détaillé de la communication finale prévue

Quatrième et cinquième page : une synthèse présentant l'intention de communication et permettant de répondre aux questions suivantes : Quelle est la question de départ posée? Quelle idée-force ou quelle thèse est défendue? Quelle problématique est mobilisée (et les éléments théoriques ou conceptuels sur lesquels elle s'appuie)? Quel état de l'art est supposé? Quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête)?

**Sixième page** : bibliographie indiquant les quelques références fondamentales qui guideront l'auteur (15 maximum)

Un exemple type est disponible en format pdf sur le site : http://www.riodd.net/.

# Les projets de communication doivent être envoyés avant le 15 janvier 2015 à l'adresse : cose@uqam.ca

Les projets de communications seront évalués selon la procédure habituelle dite « en double aveugle » par le comité scientifique.

Les auteurs seront informés des décisions du comité pour la mi-mars 2015.

Les textes définitifs des intentions retenues devront être envoyés avant le 1 juin 2015.

### Procédure de soumission des sessions fermées et principes d'organisation

Pour être étudiées, les propositions de sessions fermées devront être présentées dans un document:

Première page : le statut et les coordonnées professionnelles des animateurs de la session

Deuxième page : un bref CV des animateurs et de leurs publications

Troisième page : une présentation des attendus de la session

Quatrième page et cinquième page : un programme prévisionnel de la session avec : noms des intervenants pressentis, titre des interventions, résumé de 10 lignes pour chaque intervention

**Cinquième page** : une présentation brève (quelques lignes) des participants à la session et de leurs publications représentatives (une ou deux par auteur)

Les propositions de sessions fermées doivent être envoyées avant le 15 janvier 2015 à l'adresse : cose@uqam.ca

Les propositions de sessions spéciales fermées seront évaluées par le comité scientifique. Les coordinateurs seront informés des décisions du comité scientifique pour la mi-mars 2015.

Les textes définitifs des interventions formant la session devront être envoyés avant le 1 juin 2015.

## Procédure de soumission des sessions ouvertes et principes d'organisation

Pour être étudiées, les propositions de sessions ouvertes devront être présentées dans un document de 6 pages présentant les exigences suivantes :

Première page : le statut et les coordonnées professionnelles des animateurs de la session

Deuxième page : un bref CV des animateurs et de leurs publications

Troisième page : une présentation des attendus de la session

Quatrième page: quelques références clés de la session et quelques exemples

d'interventions ou d'intervenants possibles

# Les propositions de sessions ouvertes doivent être envoyées avant le 15 janvier 2015 à l'adresse : cose@uqam.ca

Les propositions de sessions spéciales ouvertes seront évaluées par le comité scientifique. Les coordinateurs seront informés des décisions du comité scientifique avant le 22 janvier 2015.

Un appel à session ouverte sera diffusé par le RIODD et les coordinateurs de la session seront chargés de l'évaluation scientifique et de la préparation de leur atelier.

Les textes définitifs des interventions formant la session devront être envoyés avant le 1 juin 2015